

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2022, a adopté le règlement suivant :

**1343-2022 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1296-2020 RELATIF AU PLAN D'URBANISME AFIN DE MODIFIER LES ARTICLES 5.6.1, 6.1.1, PLAN 1 : CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE ET LE PLAN 2 : AFFECTATION DU SOL**

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service de l'urbanisme.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 4 février 2022.



France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe